

## Création d'entreprise pornographique

## Par cobra81490, le 13/10/2015 à 12:59

## Bonjour,

Je suis en instance d'immatriculation d'une entreprise individuelle, je souhaiterais me lancer dans le film pornographique. Je souhaiterais connaître quel type de

contrat je dois faire signer au figurant sachant que j'envisage de vendre le film terminé à un distributeur qui achète

uniquement des produits finis. Je sais que les contrats des futur figurant devront comporter deux closes importante : La

majorité et l'autorisation d'utiliser leur image à des fins pornographiques. Pouvez vous me donner un exemple de contrat

(Droit à l'image pour le porno). Pouvez vous me dire si il y a d'autres conditions pour réaliser un film porno ? Je vous

remercie de votre réponse. Cordialement

## Par erian007, le 10/08/2023 à 22:50

Bonjour, je me pose les mêmes questions que vous et j'ai les mêmes envies. Pourions nous prendre contacte pour voir comment procéder et peut êrte nous associer?